

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la Santé
Direction Générale de la Santé DGS/SD7A N° 571 du 25 Novembre 2002

**Coordonnées du demandeur d'ACS /
Contact details of the ACS owner :**

**HANS GROHE
ABTEILUNG ZULASSUNGEN
AUESTR. 5-9
77761 SCHILTACH
Allemagne**

Nom de l'accessoire représentatif / Reference of the representative accessory :

Colonne de douche 27267xxx

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference : **18 ACC NY 144**

Date de réalisation des essais d'inertie selon la norme XP P41-280 / Tests date (according to the standard XP P 41-280) : /

Commentaires / Comments : Aucun essai n'est nécessaire à l'émission de cette ACS / No testing is required to issue this ACS.

Famille d'accessoires couverte par l'ACS / Accessories' family covered by this certificate :

COLONNES DE DOUCHE CROMETTA et AUBADE

Références / References : (5 articles)

CROMETTA :

27267xxx
27268xxx
27271xxx
27281xxx

AUBADE :

27349xxx

Attestation délivrée par / Certificate issue by :

Emilie Bailly
Adjointe Chef de Service /
Materials Department Assistant Manager

Signature :



Date de délivrance / Date of issue : 23 avril 2018

Date d'expiration / Expiry date : 23 avril 2023

Commentaires / Comments : /